

FLASH CE

23 octobre 2013

ACTIVITE USINE ET PREVISIONS A FIN D'ANNEE:

Les rendements à tout prix au détriment de la qualité et des conditions de travail !

En prévision sur la fin d'année :

Arrêt de la L23 à compter du 03 déc. et la L 31 à partir du 16 déc.

La baisse conjoncturelle de tonnage ainsi provoquée serait de l'ordre de 20 000 T pour 2013.

Analyse syndicale : cette baisse de tonnage permet de maintenir un prix de vente élevé, cette stratégie industrielle est entièrement supportée par les salariés en particulier les intérimaires, à contrario des financiers qui vont continuer à se vautrer dans la luxure.

Les tonnages sont nos emplois !

SUIVI PRIMES DE PROGRES USINES ET SERVICES :

Prime de performance ouvrier :	16.80€ + 2 scr à régularisé le mois prochain suite erreur direction.
Prime de progrès maîtrise usine :	91.29€
Prime de progrès CTC/DTRD :	51.50€
Autre service centraux : CCA :	86.81€
CSP :	65.54€
DM :	37.45€

SUIVI INTERESSEMENT :

A fin septembre : 4058€ par salariés (usine) 3741€ pour l'établissement + 17% par rapport à 2012. Le budget prévisionnel direction revoit ces chiffres à la baisse pour fin 2013.

INFORMATION SUR LE PROJET DE SEPARATION DU CTC POLE / FRANCE:

Le projet consiste à redéfinir les périmètres d'interventions du champ professionnel, sur la France ou sur le monde (le pôle). Cela reste flou, quel sera l'impact de cette réorganisation sur la définition de fonction et l'étendu des responsabilités, quel impact sur la santé (population déjà touchée fortement par le stress), sur le pouvoir d'achat ? Aucune réponse ne nous a été fournie, même pas un organigramme....

La direction prépare t'elle la vente ?

MUTUELLE :

Selon la direction : l'effort consenti sur 2012 devrait rétablir l'équilibre des comptes de la mutuelle à la fin 2013.

Une augmentation pour 2014 de 3% sur le régime de base et 7% pour la sur-complémentaire a été demandée par le conseil d'administration de la mutuelle pour faire face à des événements extérieurs.

- taxes des mutuelles de 9% passe à 14% en 2014.
- L'augmentation des soins ont été estimés sur le plan national à +2.8% pour 2014.
- A cela s'ajoute une nouvelle taxe forfaitaire par assuré.

ACTIONS MISES EN PLACE POUR PREVENIR ET GUERIR DU STRESS AU TRAVAIL :

Un CHSCT spécifique est prévu le 4 novembre relatif au service électrique qui est toujours en sous effectif. La prochaine étape sera le service qualité.

INFORMATION ET CONSULTATION DU CE SUR L'ACCUEIL DES CONTRATS APPRENTIS / PROFESSIONNALISATION:

Les élus CGT ont fait remarquer que les jeunes devaient être véritablement encadrer et ne devaient pas être utiliser comme des travailleurs en CDI.

QUESTIONS DIVERSES :

VIM : La direction ne présente aucun projet concret, tous les mois ce point est repoussé d'un mois ! Elle ne veut pas exprimée sa vision sur cette réorganisation du travail. Cette structure serait-elle construite sous le manteau au détriment de droits collectifs ?